

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

« Je connaissais son présent, je
voulus connaître son passé »

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, créée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 3270 titres à ce jour. « Théâtre des premiers essais que la volonté de Dieu m'a ordonné de faire dans le ministère pastoral, Trigny a pris dans mon cœur la place que prend toujours une première affection. Dès lors, plus rien de ce qui concerne cette paroisse n'a pu me rester étranger. Je connaissais son présent, je voulus connaître son passé, comme si tout ce que j'en découvrirais dût en faire un objet plus digne de mon attachement. Je me suis donc mis à l'œuvre, et, je le dirai, avec une sorte de passion. La bibliothèque de Reims était la source à peu près unique qui fut à ma disposition, mais la bienveillance de

Bientôt réédité

Histoire de Trigny

par l'abbé V. Genet

Les charmes de ce village
fleuri, aux remparts médiévaux

Bâti sur le versant d'une colline, à une dizaine de kilomètres de Reims, dans le massif de Saint-Thierry, ensemble de verdure entourant comme un écrin des villages intimement liés au sacre des rois de France, le village de Trigny est une attachante localité viticole. Il est situé sur la route touristique du Champagne qui serpente au milieu des vignes, sur des coteaux découpés où s'accrochent villages champenois, châteaux et églises. Un point de vue aménagé permet de découvrir la beauté du site et un circuit balisé

à travers les ruelles dévoile les charmes de ce village fleuri, aux remparts médiévaux. Le général Séré de Rivières (1815-1895) construisit les fortifications qui entourent Reims. Elles sont encore très présentes dans le massif de Saint-Thierry et le fort de la Pompelle en demeure un des plus beaux exemples. Entre les vignes et les bois qui dominent la vallée, le promeneur peut admirer les fresques murales qui content les points forts du patrimoine, l'église romane bien rénovée abritant de magnifiques tableaux de Perceval ou la chapelle à l'intérieur peint. Dans un sous-bois prospèrent les deux faux de Trigny, chênes tortueux comme ceux connus de Verzy. Le village offre une vue remarquable sur Reims et sa cathédrale.



Les droits de l'abbaye
reconnus par Charles IV

Dans son *Histoire de Trigny*, l'abbé V. Genet étudie l'abbaye avec : la donation au V^e siècle du terrain où fut bâti le village ; l'expulsion des religieux ; la féodalité ; le rachat des propriétés de la famille de Roucy et de la terre *manu-firma* à Trigny ; les droits de l'abbaye reconnus par Charles IV ; les nouvelles acquisitions des religieux ; les premières locations à des fermiers particuliers ; la perte de l'administration de la paroisse par l'abbaye ; la diminution des dîmes. Il évoque l'église : la chapelle de Saint-Thiou ; la construction d'une seconde église et son agrandissement ; l'organisation de la fabrique ; les donations, les réparations et les pillages ; l'ornementation ; la reconstruction de la chapelle Saint-Thiou. L'abbé V. Genet présente également la paroisse : sa fondation et son organisation par les religieux ; l'érection de la paroisse en cure ; la reconnaissance de ses droits et revenus ; l'interruption du culte ; la longue vacance de la cure. Il étudie la commune : l'administration du pays pendant la période féodale par les religieux exclusivement ; les premières idées d'une administration communale ; le maire et les échevins ; l'établissement d'un maître d'école laïque ; l'administration révolutionnaire ; la nouvelle administration civile. Les cultures sont également évoquées : les premières terres cultivées et les premières vignes plantées ; les développements considérables ; la reprise des travaux de culture ; l'alimentation de la ferme par l'eau de source. L'auteur raconte les invasions, les tracasseries et les malheurs : l'invasion des Normands et des Hongrois ; les tracasseries dues aux comtes de Roucy, aux habitants et à la suite des émeutes de Reims ; les pillages et les meurtres par les huguenots ; les malheurs à la suite des guerres de la Fronde ; les tracasseries pour les dîmes ; les contestations pour les terrains ; la disparition de l'abbaye ; l'invasion des Cosaques. De nombreuses pièces justificatives complètent l'ouvrage.

MM. les conservateurs ne me laissa rien à désirer pour arriver à mon but : manuscrits poudreux, vieilles chartes d'après tous les idiomes et en toutes sortes d'écritures : tout me fut ouvert (.....) Sans avoir la satisfaction de dire que j'ai obtenu un résultat qui ne laisse rien à désirer, je dois reconnaître que je suis loin d'avoir perdu mon temps et mes peines. Il me semble même que le travail, fruit de mes recherches, tout incomplet, tout défectueux qu'il soit, pourra, dans les limites de sa mince valeur, augmenter le faisceau des preuves servant à établir d'une manière péremptoire l'utilité des institutions monastiques.»

**MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE**

**UNE COLLECTION UNIQUE
EN FRANCE DE 3276 TITRES**

**67 TITRES SUR
LA MARNE**

**Renseignements au
03 23 20 32 19**

HISTOIRE DE TRIGNY

Lorsque Thierry, jeune seigneur, prit la décision de suivre son inclination pour la vie monastique, il obtint de l'évêque saint Rémy, l'abandon d'une partie de la propriété que lui avait concédée Clovis et qui s'appelait le Mont-Or. Il s'agissait d'une montagne située sur le territoire de Reims, couverte de broussailles et de forêts, et jusqu'alors inhabitée. Au printemps de l'an 500, Thierry construisit une chapelle qu'il dédia à saint Barthélemy et jeta les premiers fondements d'un monastère qui entra ensuite dans la grande famille de saint Benoît. Malgré les pillages des Hongrois notamment, les moines devinrent toujours plus nombreux et Charles le Chauve leur fit donation de la terre appelée *Marzella*, ce qui engendra la fondation définitive du village. Grâce à la richesse de son sol, cette nouvelle propriété prospéra à tel point qu'elle attira la convoitise des Normands qui l'occupèrent pendant 36 ans, jusqu'en 922. Les calamités se succédèrent avant qu'une charte de Lothaire confirme, en 963, la propriété définitive du village dorénavant dénommé *Trigny*, aux religieux. Des terrains encore incultes furent défrichés et les plantations de vignes s'accrurent considérablement. Des échanges, des ventes, des donations et des abandons mutuels, concoururent à ce que le sol se couvre de propriétés enclavées appartenant soit au couvent, soit aux comtes de Roucy, soit aux habitants ; situation propice aux litiges de toute espèce. Lorsque les comtes de Roucy tentèrent d'établir des droits nouveaux, tels que les droits de justice, les tailles en argent, en froment et en vin, les habitants prirent les armes pour défendre leurs intérêts. Les forces n'étaient pas égales et les possessions des moines et des villageois furent impitoyablement pillées. La paix revint en 1129, mais l'établissement des communes engendra à Trigny une nouvelle puissance rivale de l'abbaye. Dès l'année 1142, les bourgeois tentèrent de se soustraire au paiement intégral des contributions que leur imposait l'abbé de Saint-Thierry. Les religieux s'empressèrent de réclamer l'intervention des évêques suzerains qui légitimèrent les anciennes prescriptions. Lorsque le seigneur de Trigny, Ebalus, choisit de partir en croisade, il vendit la vicomté à l'abbé Aldric. À partir de cette époque, les religieux ne laissèrent plus passer une occasion d'augmenter leurs propriétés. Les démêlés entre la population de Trigny et l'abbaye se multiplièrent au fil des siècles, entrecoupés par quelques périodes d'entente cordiale. Ils ne cessèrent que lorsque Trigny vit disparaître sans retour les religieux, sous la Révolution.

Réédition du livre intitulé *Histoire de Trigny*,
extrait des *Travaux de l'Académie impériale de Reims*, parus en 1867 et 1868.
Réf. 1731-3277. Format : 14 X 20. 260 pages. Prix : 35,28 € Parution : décembre 2013.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous
au restaurant L'Épicurien (Trigny) et à la Maison de la Presse de Muizon.

Retrouvez
**LE LIVRE
D'HISTOIRE**
sur Internet...
www.histoire-locale.fr



*Bulletin
de
souscription*

Le Livre d'histoire

à retourner à : 17, rue de la Citadelle
02250 Autremencourt
Tél. 03 23 20 32 19



Parution décembre 2013
1731-3277

Nom

Adresse

.....

.....

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Notez les 3 derniers chiffres
du n° situé au verso de
votre carte bancaire.

| | |

Signature (obligatoire):

Expirant le:

| | | | |

Téléphone (obligatoire):

Date: le/.../201..

Je commande « HISTOIRE DE TRIGNY » :

ex. au prix de 35,28 €

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 €

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2013 (394 pages)

- 3 201 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais)

Fait à, le

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.